



COMITÉ PARENTAL D'APPUI À L'ÉDUCATION (CPAÉ)

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 13 JUIN 2017

St James Gate à Fox Creek à 18h

| | |
|---------------------------------|---|
| Membres présents | Stéphanie Friolet (présidente), Janice Babin (vice-présidente), Natasha St-Pierre et Lucie Savoie-Sonier (secrétaire : tâche partagée), Nadia Saulnier-Brideau (représentante du comité de parents du PC), Hélène Levesque (représentante des enseignants), Jolène Gaudet (directrice), Lizon Thériault, Lise Auffrey-Arsenault |
| Membres absents | Sébastien Rouchouse (représentant du comité de parents), Lynda Kadem, Cathy Cochet, Guillaume Blin, Jason Ferguson, Rachel Haché |
| Invités | Gisèle Bérubé (future directrice de l'école Amirault M-2) |
| Heure d'ouverture de la réunion | |

1. Adoption de l'ordre du jour

Natasha propose l'adoption de l'ordre du jour tel qu'il est présenté. Nadia appuie. Les membres votent à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 28 mars 2017

Lise propose l'adoption du procès-verbal de la dernière réunion tel qu'il est présenté, Janice appuie, les membres votent à l'unanimité.

3. Réunion du CED du 7 juin 2017

a. Mise à jour de la Présidente du comité de parents du programme croisé (PC)

Quelques membres ont participé à la réunion du CED. Natasha explique aux membres ce qui a été accepté par les conseillers à cette réunion. Le programme croisé doit se poursuivre, mais il doit être offert (volets culturel et sportif) à tous les élèves. Un comité d'étude sera mis sur pied pour examiner le programme croisé (volet académique) et décider de son avenir avant le 28 février 2018.

Des discussions suivent : il faudra modifier le site Web (volet du programme croisé) pour préciser que c'est un programme plutôt axé sur les compétences académiques (puisque les volets culturels et sportifs seront offerts à tous les élèves). Suivi nécessaire.

On parle des résultats du sondage auprès des parents. Une majorité de parents (du programme croisé et du programme du NB) voulaient la nouvelle visée.

Commentaire : Si l'on tient compte du fait que le programme croisé ne se poursuivra pas en 6^e année, le programme croisé n'offre pas des compétences académiques plus avancées, elles sont juste enseignées plus tôt. En bout de ligne, tous les élèves vont apprendre la même matière au niveau académique. Seul le rythme est différent.

b. Cotisation 2017-2018 (PNB et PC)

On propose d'éliminer la cotisation de 200 \$ pour la prochaine rentrée. Les membres proposent que les fonds qui sont déjà dans le budget soient gelés jusqu'à ce que la décision soit prise.

Un parent propose de s'associer avec les associations provinciales de sports pour offrir le volet sportif (natation, patinage artistique, hockey NB, curling, baseball, soccer, golf, tennis, athlétisme, crossfit, badminton, etc.). Il faudrait répartir les activités sportives par semestre et groupes. Les sports seraient offerts aux élèves de la 3^e, 4^e et 5^e année.

Examiner des scénarios possibles : demander une cotisation en début d'année pour tenir compte de toutes les dépenses pour les sports, ou s'en tenir à la cotisation normale pour l'agenda et le matériel, et demander ensuite, par exemple, 10\$ par élève pour chaque sport.

Profiter du fait qu'il n'y aura pas de gymnase pour les 3-5 en janvier pour aller soutirer des fonds (autobus, suppléance, etc.).

Pour la rentrée 2017-2018, on propose de conserver ce qui est déjà offert pour le volet sportif. Étudier la faisabilité (fonds pour le budget pour la natation surtout, le besoin d'acheter l'équipement) pour déterminer le montant de la cotisation.

La cotisation était de 90 \$ l'an passé et cela comprend l'agenda, le matériel scolaire, les activités culturelles. Pour l'an prochain, trois écoles primaires de Dieppe et Memramcook ont convenu de demander une cotisation de 100 \$. 95 \$ (M-2) et 110 \$ (3-5). Dans le message pour la cotisation, il faut préciser où les sous vont.

c. Étapes à venir

- Clause grand-père : le comité d'étude se penchera sur la question, mais il y a eu mention que les familles hors-zone dont les élèves étaient inscrits au PC (et les frères et sœurs) pourront être acceptées dans les trois écoles. La décision revient au CED.
- Comités : comité d'étude formé des trois directions, parents (par école), enseignants, district, CED. Recommandation : membre du CPAÉ M-2, membre du CPAÉ 3-5 et membre du CPAÉ 6-8 (ouvert à l'école Anna-Malenfant), si possible. Les membres du comité s'interrogent sur le besoin d'avoir un représentant des parents de l'école 6-8 étant donné que la décision a déjà été prise voulant que le programme ne se poursuivra pas en 6^e année. Il faudra prévoir des pré-réunions avant que tout ce groupe-là se réunisse en même temps. La direction pourra consulter les ressources externes, au besoin. Comment on choisit les parents qui voudraient participer ? Sondage auprès des parents à savoir qui serait intéressé à faire partie du comité d'étude ? Selon les résultats de ce sondage, faire un suivi auprès du CED pour la décision finale ?

- La mise en place d'un comité de parents du PC découlait du fait qu'il y a un budget à gérer (motions, comptes à rendre), et qu'il y avait trop de points pour régler des questions du PC dans les réunions du CPAÉ (ainsi que des parents qui ne faisaient pas partie du PC).

4. Transition : Amirault M-2 et nouvelle école 3-5

On prévoit réserver avant ou après Noël quelques jours pour le déménagement (où les enfants resteront à la maison). Il est encore trop tôt pour établir ces dates. Il faudra attendre la date d'ouverture officielle de la nouvelle école. Tous les élèves vont déménager en même temps. Il faudrait peut-être prévoir une visite de l'école à l'avance par tous les élèves. Montrer la progression en photos, prévoir des activités pour aider les élèves à se familiariser avec les futurs locaux (plan d'école).

a. Équipe de direction

Gisèle Bérubé (M-2) et direction adjointe

Jolène Gaudet (3-5) et direction adjointe

Daniel Cormier (6-8) et directions adjointes

b. Options quant au manque de locaux avant l'ouverture de la nouvelle école : suivi

26 classes pour septembre 2017 – il manque une classe, aucune roulotte prévue. L'enseignante de musique pourrait se déplacer avec un chariot entre les classes. Sinon, il y a quatre autres options, moins intéressantes, mais toujours possibles en cas de débordement.

c. Comités de dénomination (nouvelles écoles de Dieppe) : politique 409

La politique énonce qui fait partie du comité de dénomination, ainsi que toutes les exigences au sujet de la dénomination d'une nouvelle école. Jolène présente ces exigences aux membres. À la lumière de ces renseignements, elle précise qu'il y aura un comité pour chaque nouvelle école, et que ces deux comités devraient collaborer.

d. Carrefour giratoire sur le chemin Melanson

La construction est entamée pour deux carrefours giratoires dans le coin de la nouvelle école. Des parents ont rencontré la ville de Dieppe pour soulever leurs préoccupations (élèves qui vont devoir marcher à l'école, sans trottoirs sur le chemin Melanson). Un article intéressant sur les dangers des feux de circulation dans le DieppeMag. Les deux devraient être prêts en octobre 2017.

La proposition serait de placer une traverse pour piéton sur le chemin Melanson, entre la rue du Moulin et la rue Wilfred, puis de faire un sentier pédestre au bout de la rue Wilfred pour joindre la rue Belle-Forêt, et que ces rues soient déneigées en priorité.

e. Terrain de jeux : nouvelle école 3-5 (processus à entamer)

Il faut commencer à penser au terrain de jeux pour la nouvelle école. Budget participatif, soirée « diamants » ou soirée permettant une importante collecte de fonds, sans oublier de faire un 50/50, 20\$ pile ou face, etc. Un comité du terrain de jeux devra s'associer avec le comité de parents. Pour l'école 6-8, il ne faut pas oublier que les parents de la zone d'Anna-Malenfant peuvent aussi être mobilisés. Hélène Levesque se porte volontaire pour organiser quelque chose.

5. Suivis de fin d'année

a. Mise à jour des tableaux de bord équilibrés (TBÉ)

Les enseignants y travaillent encore, les données ne sont pas connues pour le moment.

b. Bilan budgétaire

L'école connaît un déficit de 182,40 \$.

c. Planification 2016-2017 : mise à jour

Les deux directrices nomment le personnel désigné pour chaque niveau (ceux qui sont confirmés).

d. Rétroaction 2016-2017

Innover dans les communications de l'école. Mettre en place un bulletin de nouvelles (pour les trois écoles), dans lequel on transmet régulièrement des renseignements aux parents (inclure le lien vers les procès-verbaux). Le calendrier était un bel ajout cette année, il a permis aux parents de savoir ce qui s'en venait à l'avance. On voit une belle structure dans les réunions aussi, merci à la direction.

6. Autres : Pour les médias et pour communiquer aux autres parents, examiner la possibilité de désigner un porte-parole du comité.

7. Levée de la séance

Lucie propose la levée de la séance à 21 h 45, Nadia appuie.